

**Effectuer une demande de prélèvement automatique
ou modification de vos coordonnées bancaires**

Avec le prélèvement, vous serez automatiquement prélevé de l'intégralité du montant de vos factures. Un avis de prélèvement facil'familles vous informera de la somme débitée sur votre compte bancaire.

Vous êtes déjà en prélèvement automatique mais souhaitez transmettre de nouvelles coordonnées bancaires ? Utilisez également cette procédure.

1) Une fois connecté sur le site facil'familles, dans le menu « MES FACTURES ET PAIEMENTS » choisissez « **Demander le prélèvement automatique** »



Demande de Prélèvement SEPA

Pour mettre en place le prélèvement automatique ou en cas de changement de coordonnées bancaires, voici les étapes :

1. Sélectionner le responsable en cliquant sur SELECTIONNER R1 ou SELECTIONNER R2
2. Remplir vos coordonnées bancaires et cliquez sur le bouton SUIVANT
3. Vérifier les informations affichées
4. Imprimer le PDF en cliquant sur l'icône pdf, **le dater et le signer**
5. L'envoyer **avec un RIB** à l'adresse suivante : facil'familles, au 210 quai de Jemmapes -75010 Paris en précisant votre numéro de compte facil'familles.

Les prélèvements bancaires sont effectués à date fixe au milieu du mois. Vous ne pourrez pas payer partiellement la facture par un autre moyen. En revanche, pour utiliser ponctuellement un autre mode de paiement comme le CESU, il est possible de suspendre provisoirement le prélèvement en envoyant une demande via le formulaire de contact de Paris.fr ou en envoyant un courrier au 210 quai de Jemmapes 75010 PARIS.

Responsables

Civilité Madame
Nom DURANT
Prénom Laurence

SELECTIONNER R1

Civilité Monsieur
Nom DUPONT
Prénom Erwan

SELECTIONNER R2

2) Sélectionner la personne à qui va correspondre les coordonnées bancaires

Guides facil'familles

Coordonnées bancaires

3) Saisir les coordonnées du compte bancaires sur lequel seront prélevées les factures

Monsieur JAULT
Sébastien

Numéro IBAN

Identifiant BIC

Domiciliation



4) Valider votre saisie en cliquant sur le bouton « Suivant ».
Une fenêtre récapitulative va s'ouvrir

Titulaire du compte

Civilite Madame
Nom DURANT
prénom Laurence

5) Vérifier les informations indiquées précédemment

Informations bancaires

Numéro IBAN FR11 3000 1111 1111 1111 1111 U25
Identifiant BIC CRABLCD
Domiciliation Mabanque agent lyon

Téléchargement du PDF



J'ai bien téléchargé et imprimé la demande au format PDF en cliquant sur l'icone ci-est à transmettre par courrier pour que ma demande soit prise en compte.

6) Cliquez sur l'icone PDF ; une nouvelle fenêtre s'ouvre avec un lien vers le document PDF pré rempli



- **Imprimer ce formulaire (bouton « imprimer »)**

- **Dater et signer ce formulaire**
Ce Formulaire sera à adresser à la mission facil'familles (voir page suivante)

7) Confirmez que vous avez téléchargé et imprimé le document, puis cliquez sur « suivant ». Un message de confirmation vous indique que votre demande a bien été prise en compte

AVIS DE prélèvement

Période du 01/12/2019 au 31/12/2019
Date d'émission 07/01/2020
Facture n° 9942547 - Annule et remplace la facture n° 9752555
Compte Famille n° 2005242

EXP: M: R: S: 48 75011 PARIS

Après traitement de votre demande de prélèvement vous recevrez votre prochaine facture sous la forme d'un avis de prélèvement similaire à celui-ci

MESSAGES :
Vos CSEU 2019 ne pourront plus être acceptés après le 31/01/20.
Si votre Centre de loisirs était fermé le 11 ou 18 déc., la journée est déduite du montant de votre forfait.
Inscriptions au centre de loisirs pour les vacances d'hiver : du 13/01/20 au 27/01/20.

Cette facture s'élève à : 165,06 €
Trop perçu sur la facture précédente : 0,00 €
Somme payée pour cette facture : 165,06 €

*** Cette somme sera automatiquement prélevée aux alentours du 13/01/2020 ***

Suite à la mise en place, le prélèvement sera effectif tous les mois **autour du 17**



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat : 000000FACILFAMILLES-01549687-P-01

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) FACIL FAMILLES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de FACIL FAMILLES. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR70ZZZ471431

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom, prénom :
Adresse :

Code postal :
Ville :
Pays :

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

Nom : FACIL FAMILLES

Adresse : 210 quai de Jemmapes

Code postal : 75010
Ville : Paris
Pays : France

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

--	--

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif
Paiement ponctuel

Ces informations seront automatiquement renseignées à partir des informations saisies en ligne

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

Champs à renseigner

Envoyer par courrier à l'adresse mentionnée sur le document :

- le formulaire complètement rempli
- un relevé d'identité bancaire (RIB)

Attention :

Seul le courrier de réponse que vous recevrez de la régie facil'familles validera votre demande de prélèvement SEPA.



Mission facil'familles
210 quai de Jemmapes
75010 Paris
01 42 76 28 77



Vous pouvez contacter nos équipes au :
01 42 76 28 77



En cas de nécessité, un expert vous rappelle lors d'un rendez-vous téléphonique convenu avec vous.



[facil'familles.bot](#)



[Formulaire de contact facil'familles](#)